



PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nd GT

Cinéma-audiovisuel

Cinéma-audiovisuel est un enseignement optionnel d'une durée de trois heures par semaine. Il se poursuit en première et en terminale. Il permet aussi de rejoindre la spécialité CAV en première.

Les objectifs de cet enseignement sont le développement de la culture de l'image, l'apprentissage des techniques d'écriture et d'analyse filmique, la pratique du tournage et du montage numérique, ainsi que l'information sur les métiers où l'image et le son tiennent une place importante. CAV n'est donc pas proposé à celles et ceux souhaitant jouer devant la caméra. Ces derniers doivent plutôt choisir l'enseignement optionnel de théâtre.

Les qualités requises sont la sensibilité artistique, l'autonomie, la responsabilité et l'aptitude à travailler au sein d'une équipe.

Les élèves de troisième souhaitant s'inscrire en enseignement optionnel cinéma-audiovisuel, niveau seconde, pour l'année 2019-2020 devront déposer leurs dossiers de candidature au Lycée Lyautey à la fin du mois de mai (vie scolaire 1^{er} cycle).

Le dossier de candidature comprend la photocopie des bulletins trimestriels (1^{er} et 2nd trimestres, voire 3^{ème}) de l'élève pour la classe de troisième et une lettre de motivation. Dans cette lettre, le candidat justifie le choix de cet enseignement optionnel et met en valeur les éléments de connaissance, en citant quelques œuvres, et de pratique qu'il peut avoir dans les domaines de l'image, de la photographie, du dessin, de la vidéo, de la musique, du montage....

Une commission constituée des professeurs de l'option CAV et présidée par monsieur le Proviseur du Lycée Lyautey ou, par délégation, un Proviseur-adjoint, se réunira pour établir la liste des élèves retenus. Ses décisions sont irrévocables. Cette liste sera communiquée aux établissements concernés par courriel à l'issue de cette réunion. Une liste complémentaire sera établie mais non publiée. En cas de désistement, les candidats en liste complémentaire seront appelés dans l'ordre de classement.

Remarque : les élèves ont également la possibilité de s'inscrire à l'atelier *Images & Sons*.



PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nde GT

Théâtre

1. PRESENTATION :

A partir de a rentrée 2019, il sera possible de prendre l'enseignement optionnel théâtre (ou l'activité complémentaire théâtre en cas de choix d'une LVO ou LVC espagnol ou allemand).

- En seconde et en première, les élèves de l'option théâtre et de l'activité complémentaire seront regroupés : ils suivront exactement le même enseignement dans les mêmes conditions (enseignant, horaires).
- L'enseignement optionnel théâtre du lycée Lyautey est une option facultative. Elle est donc ouverte à tous les élèves. Seul l'enseignement optionnel constitue une matière comptabilisée dans le bulletin. Pour les élèves de l'activité complémentaire, elle fera l'objet d'une attestation à joindre au dossier parcouresup. Cependant, **la formation dispensée constitue un bon entraînement à l'épreuve orale terminale du nouveau baccalauréat.**
- L'enseignement est pris en charge par des enseignants ayant la certification de théâtre et par un comédien professionnel qui intervient dans les cours durant l'année.
- Que ce soit pour l'enseignement optionnel ou l'activité complémentaire, les élèves sont sélectionnés. Ils présentent un dossier en fin de troisième, constitué de leurs bulletins scolaires, d'une lettre de motivation et d'une photo. Les critères de sélection sont les suivants : assiduité, engagement, ouverture d'esprit.
- Le cycle d'enseignement est théoriquement de 3 ans. Cependant, il est possible d'intégrer l'enseignement optionnel en première, s'il y a des départs du groupe de seconde. L'intégration dans l'enseignement optionnel en terminale ne sera possible que pour les élèves ayant abandonné la spécialité théâtre en fin de première.

2. PROGRAMME :

Les programmes mettent en valeur les qualités suivantes :

- Concentration
- Confiance en soi et dans le groupe
- Développement de l'imaginaire
- Maîtrise de la voix
- Activités gestuelles et corporelles
- Improvisation
- Maîtrise des codes de jeu du plateau
- Découverte des textes dramatiques.
- Ecole du spectateur.

Au cours de l'année, le travail s'articule autour d'un projet collectif qui donne lieu à une représentation théâtrale en fin d'année scolaire.

3. ENGAGEMENT PERSONNEL

L'enseignement optionnel théâtre et l'activité complémentaire nécessitent des engagements collectifs et personnels qu'il est bon de connaître dès à présent :

- * Assiduité et ponctualité (plus que dans n'importe quel autre cours, l'absence d'un élève pénalise l'ensemble du groupe, qui ne peut jouer sans partenaire)
- * Présence aux sorties théâtre
- * apprentissage des textes au cours du second semestre.
- * « **journal de bord** » personnel, où chaque élève consigne ses impressions, ses observations, ses doutes...

4. POUR S'INSCRIRE :

Dossier de candidature téléchargeable sur Pronote à remettre au secrétariat du collège

Adresses mail : mamiez@lyceelyautey.org , vbaldenlabastie@lyceelyautey.org , parnone@lyceelyautey.org



PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nde GT

Arts-plastiques

L'enseignement des arts plastiques se poursuit au lycée dans le cadre d'un enseignement optionnel général de 3 heures hebdomadaires, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Il s'adresse aux élèves qui souhaitent développer leur **créativité**, leur **singularité** et leur **expression** personnelle.

Il s'appuie essentiellement sur la **pratique plastique** dans le cadre de **projets**. Il vise aussi à développer une **culture artistique** et s'inscrit dans une progression d'étude de l'art **tout au long du second cycle vers le supérieur**.

En seconde, cet enseignement aborde tout particulièrement la question des **relations entre la forme et l'idée**. Il s'organise autour de la pratique fondamentale du **dessin** et de l'appropriation de la **matérialité** de la réalisation plastique.

Ainsi, les élèves auront l'occasion **d'expérimenter** le dessin mis au service d'un projet, d'un dessein, d'une pensée. Il pourra **s'interroger** sur l'écart entre ce qu'il représente et l'objet représenté, les codes utilisés, l'espace de mise en forme, le rôle expressif de la technique, du geste, de la matérialité...

Les cours sont ponctués de **références artistiques** contemporaines et classiques, qui nourrissent l'imaginaire, donnent du sens à la pratique et enrichissent les connaissances culturelles des élèves.

Un classement des dossiers de candidature sera établi en fonction des résultats obtenus en arts plastiques en classe de 3^{ème}. Des photographies de travaux personnels, attestant d'un intérêt particulier pour la pratique plastique, pourront être ajoutées au dossier.



PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nde GT

Musique

Durée de deux heures hebdomadaires

Programme :

« L'enseignement de la musique au lycée se situe dans la continuité de celui dispensé au collège au titre de l'éducation musicale obligatoire. Il y approfondit ses dimensions techniques et culturelles permettant d'aborder les grandes questions qui irriguent l'histoire des musiques comme les pratiques musicales contemporaines.... » (Bulletin Officiel de 2010)

1) Produire et interpréter un répertoire :

2) Développer des capacités d'écoutes, comparer et argumenter selon différentes thématiques.

Les problématiques abordées sont :

- Rapports de la musique au texte
- Rapports de la musique à l'image
- Rapports de la musique à la société.

Critères spécifiques de sélection : Maîtrise d'un outil pour la production et la pratique musicales individuelle et collective : instrument (au choix), voix (chant, rap, beat box), MAO (musique assistée, logiciels, applications de création musicale).

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS EN 2nde GT

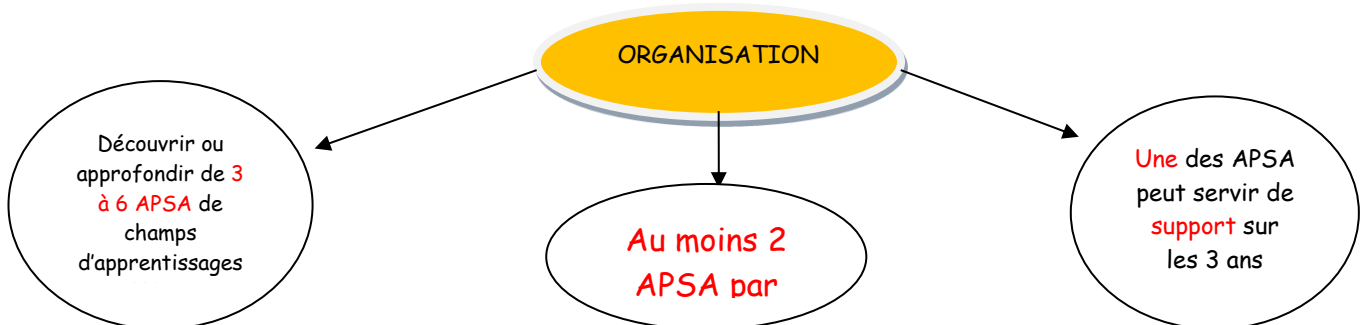
EPS

- Préparer l'élève à une orientation post BAC sur 3 ans.
- Cette note sera incluse dans les 10% du contrôle continu.



OBJECTIFS

- 1 / Développer une culture corporelle en approfondissant ou découvrant de nouvelles Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA).
- 2/ Faire comprendre que celles-ci s'inscrivent dans des problématiques de société.
- 3/ Faire réfléchir l'élève sur leur activité physique à partir de thèmes d'études.
- 4/ Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et à la réalisation d'une étude.



Chaque année, les élèves se verront proposer un ou plusieurs thèmes d'études, qu'ils devront traiter en lien avec les APSA. Les APSA et.....**LA MONDIALISATION, SPECIFICITES LOCALES, CULTURES CORPORELLES, EGALITE FEMMES-HOMMES, SANTE, PREVENTION et PROTECTION DES RISQUES, DEVELOPPEMENT DURABLE, COMMUNICATION, INTERVENTION PEDAGOGIQUE, SPECTACLE, INCLUSION, ENVIRONNEMENT, METIERS DU SPORT.**

EN RESUMÉ

En 2nde, l'élève devra avoir une réflexion sur un thème imposé, concrétisée par une production.

En 1^{ère}, l'élève devra conduire un projet collectif (binôme, groupe, classe entière), en relation avec un thème, projet ancré dans la réalité des pratiques physiques, sportives et artistiques en prenant la forme de l'organisation d'un raid nature, d'une action caritative ou humanitaire etc...

En terminale, l'élève conduira une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale. Ce dossier d'étude doit s'appuyer sur une science et/ou une technologie.

Critères de sélection spécifiques pour un classement des dossiers :

- 1/ Bulletins du T1 et T2 (appréciation du professeur d'EPS)
- 2/ A dossier égal, investissement à l'AS puis, si besoin, des activités sportives extra scolaires (photocopie(s) licence(s) sportive(s))